Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



MIROVA EURO GREEN&SUSTAINABLE CORPORATE BOND FUND

est un compartiment de MIROVA FUNDS (la « SICAV »).

R/A (EUR) ISIN LU0552643842 - R/D (EUR) ISIN LU0552643925

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement durable du Compartiment consiste à investir dans des obligations qui génèrent des avantages environnementaux et/ou sociaux, à condition que cet investissement durable ne nuise pas de manière significative à l'un des objectifs durables tels que définis par la législation de l'UE et que les émetteurs sélectionnés suivent de bonnes pratiques de gouvernance. Le Compartiment investira principalement dans des obligations, notamment des obligations libellées en euros, des obligations vertes, des obligations vertes et sociales et des obligations sociales, émises par des entreprises, tout en tenant systématiquement compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en vue de surperformer l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Index (couvert en EUR) sur la durée minimale de placement recommandée de 3 ans. Cet indice est représentatif du marché des titres de taux pour les obligations libellées en euro émises par des entreprises notées au moins BBB- ou Baa3.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Sa politique d'investissement consiste à investir au moins 70 % de son actif net en titres de créance libellés en euro, notamment des obligations vertes, des obligations vertes et sociales ainsi que des obligations sociales, émis par des entreprises. L'objectif des obligations vertes est de financer des projets ayant un impact positif sur l'environnement, et celui des obligations sociales est d'utiliser leurs produits afin de lever des fonds pour des projets nouveaux et existants, socialement responsables et durables, qui apportent des avantages sociaux particulièrement importants. Ces obligations sont conformes aux Principes applicables aux obligations vertes et sociales (utilisation des produits de l'obligation pour des projets écologiques, processus d'évaluation et de sélection des projets écologiques, gestion des produits et reporting). Le Gestionnaire Financier a pour objectif de constituer un portefeuille diversifié de titres de créance sur la base de critères ESG et d'une analyse fondamentale de la qualité de crédit et de son évaluation. Le Compartiment met également en œuvre une approche descendante et plus large sur les marchés à revenu fixe en fonction des projections macroéconomiques de l'équipe d'investissement.

L'approche d'investissement socialement responsable (« ISR ») mise en œuvre combine principalement des approches thématiques ESG systématiques et des approches « Best-in-Universe », complétées par des approches par l'exclusion sectorielle et par les engagements. L'approche ESG du Gestionnaire Financier consiste à privilégier l'investissement dans les émetteurs contribuant à la réalisation des ODD de l'ONU et a donc défini des méthodologies d'analyse ESG exclusives adaptées à chaque catégorie d'émetteurs qui visent à évaluer les impacts sociaux et environnementaux de chaque société par rapport aux ODD de l'ONU. Cela consiste notamment à évaluer chaque société au regard des critères extra-financiers suivants : critères environnementaux (impacts environnementaux de la production d'énergie, conception environnementale et recyclage), critères sociaux (pratiques en matière de santé et de sécurité des employés, droits et conditions de travail au sein de la chaîne d'approvisionnement) et critères de gouvernance (cohérence de la gouvernance de l'entreprise avec une vision à long terme, équilibre de la distribution de valeur, éthique commerciale). Tous les titres sélectionnés auront été analysés et auront reçu une notation ESG par le Gestionnaire Financier. Cette approche ISR se traduit par une hausse de la notation par rapport à la notation moyenne de l'univers d'investissement après avoir éliminé au moins 20 % des titres les moins bien notés. L'analyse repose en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives fournies par les sociétés elles-mêmes et dépend donc de la qualité de ces informations. Bien qu'en constante amélioration, les rapports ESG des sociétés restent très hétérogènes. Veuillez vous reporter à la section « Description de l'analyse extra-financière et prise en compte des critères ESG » du Prospectus pour plus d'informations sur les considérations ESG.

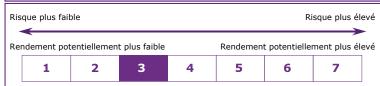
Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en obligations et autres titres de créance similaires, y compris jusqu'à 20 % en titres de créance émis ou garantis par des émetteurs de pays émergents, jusqu'à 10 % en obligations convertibles et jusqu'à 10 % en obligations convertibles contingentes. Il peut investir jusqu'à 30 % de son actif total dans des obligations émises par des organismes supranationaux, des gouvernements souverains et des agences gouvernementales. Le Gestionnaire Financier se base sur l'analyse de crédit établie par son équipe interne et sa propre méthodologie. En outre, ces obligations doivent être principalement notées « Investment Grade » (notation minimum BBB- selon S&P ou équivalente). Le Compartiment peut également investir jusqu'à 10 % de son actif total en titres High Yield « titres à haut rendement » (notation minimum B+ selon S&P ou équivalente) et jusqu'à 10 % en titres non notés. Le niveau de risque de change ne peut pas dépasser 10 % de son actif net.

Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.

Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.

Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable en France et au Luxembourg à 13 h 30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement en raison de son exposition au marché de titres à taux de la zone euro.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Risque plus élevé Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance de la part d'un émetteur présent en portefeuille.
- Le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM peut être amené à supporter pour vendre certains titres faisant l'objet d'une demande insuffisante sur le marché.

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année :	
Frais courants	1,05 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSÉES



- Le Compartiment a été créé en 2010.
- Les Catégories d'actions R/A (EUR) et R/D (EUR) ont été créées en 2010.
- Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.
- Devise : euro.
- La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

R/A (EUR) et R/D (EUR)

Indice de Référence

A* : 20/07/2020 Ajustement des contraintes d'investissement

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués; dès lors, les droits des investisseurs et des créditeurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité: Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.